

Ce fichier a été téléchargé le Sunday 31 May 2026 sur [Criminocorpus](#), Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines. March 29, 2024

- [Citer cette page](#)

**Pour citer cette page**

Le code civil, *Musée Criminocorpus* published on March 29, 2024, consulted on May 31, 2026.  
Permalink : <https://criminocorpus.org/en/ref/25/19707/>

## Code civil

### Paragraphe 1 — Des causes de dissolution et de la séparation de biens

**Extrait**

**Article 1441**

**Version du July 13, 1965**

*Texte source : Loi n° 65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux.*

La communauté se dissout :

1° Par la mort de l'un des époux; 2° par l'absence, sous les distinctions des articles 124 et 129 du présent Code; 3° par le divorce; 4° par la séparation de corps; 5° par la séparation de biens; 6° par le changement du régime matrimonial.

---

**Version du Dec. 28, 1977**

*Texte source : Loi n° 77-1447 du 28 décembre 1977 portant réforme du titre IV du livre 1er du code civil : Des absents.*

La communauté se dissout :

1° Par la mort de l'un des époux; 2° par l'absence déclarée; 3° par le divorce; 4° par la séparation de corps; 5° par la séparation de biens; 6° par le changement du régime matrimonial.